



litige avec mon ex proprietaire sur un décompte de charge

Par **zurfex**, le **11/01/2011** à **01:07**

Bonjour il y a environ 12mois j ai eu une fuite d eau froide dans "la dalle" j ai déménagé il y a environ 8 mois mon ex propriétaire m a envoyé le décompte des charge , il me réclame 220€ d eau froide je l avais contacté pour trouvé un accord , il m avait répondu que mon décompte serais ajusté sur l année précédente , entre temps je lui ai envoyé une lettre recommandé précisant que je réglerai le décompte des charge que quand il aura effectivement ajusté les charge .hors a ce jour mon ex propriétaire a prélevé sur mon compte bancaire le montant total des charges. Quel recours puis-je avoir contre mon ex propriétaire?

Par **Domil**, le **11/01/2011** à **03:16**

Vous n'avez pas révoqué l'autorisation de prélèvement auprès de votre banque lorsque vous avez envoyé votre congé ?

[citation]il y a environ 12mois j ai eu une fuite d eau froide dans "la dalle"[/citation]
Ce qui veut dire ?